

Délibération n°2022-03-15b

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composition de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : désignation de nouveaux représentants

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	63
Pouvoirs	11
Votants	74

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1^{er} juin 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Meymac.

Franck Rebuzzi est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Beaumont Didier	à	Franck Rebuzzi	Gruat Xavier	à	Stéphanie Gautier
Bodeveix Jean-Pierre	à	Éric Ziolo	Miermont Dominique	à	Monique Jabiol
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Parrain Céline	à	Tony Cornelissen
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Saugeras Jean-Pierre	à	Philippe Brugère
Devallière Sébastien	à	Michèle Valibus	Talvard Françoise	à	Elisabeth Ventadour
Gibouret-Lambert Aurélie	à	Jean-Marc Michelon			

- **Élus excusés :**

Bauvy Claude ; Bodin Jean-Marc ; Bredèche Robert (représenté) ; Briquet Isabelle ; Calla Tony ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Coutaud Pierre ; Delpy Daniel ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy ; Guitard Jean-Pierre ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Le Gall Nathalie ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole (représentée) ; Picard Nadine ; Ribeiro Sophie ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly ; Urbain Jean-Yves.

Délibération n°2022-03-15b



Le président expose :

Vu la délibération n°2020-06-03a du 17 décembre 2020 approuvant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Vu la délibération n°2021-04-01b du 30 septembre 2021 modifiant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Vu la délibération n°2022-01-02a du 10 mars 2022 modifiant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Vu la délibération n°2022-01-02b du 10 mars 2022 approuvant le règlement intérieur de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Conformément à l'article 4 du règlement intérieur, lorsqu'un des sièges de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées devient vacant, il doit être procédé au remplacement du représentant dans les meilleurs délais,

Il est proposé les modifications suivantes :

Commune de Malleret désignation d'un suppléant

Considérant la démission de Monsieur DUMONTEIL Christian et la nécessité de son remplacement dans les organismes où il siégeait,

Il est proposé de désigner Monsieur BREHIN Pascal en tant que représentant suppléant de la commune de MALLERET dans la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Commune de Sornac désignation d'un titulaire

Considérant la démission de Monsieur MAUPIN André et la nécessité de son remplacement dans les organismes où il siégeait,

Il est proposé de désigner Madame ORLIANGE Geneviève en tant que représentante titulaire de la commune de SORNAC dans la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **MODIFIE** la désignation votée le 17 décembre 2020 et portée à la délibération n°2020-06-03a comme indiqué ci-dessus.

A l'unanimité	
Votants	84
Pour	84
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 8 juin 2022

Le président,
Pierre Chevalier

